

REGLEMENT INTERIEUR

1. Le jeu sur place est libre et gratuit.
2. Les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte qui les accompagne.
3. Les enfants de moins de 6 ans ne sont pas autorisés à rester seuls à la ludothèque.
4. Les jeux et le matériel mis à disposition sont à utiliser de manière adéquate et respectueuse.
5. Les usagers sont priés d'enlever leurs chaussures avant d'entrer dans la ludothèque.
6. Les usagers sont priés de remettre les jeux à leur place après utilisation afin de faciliter le jeu de tous.
7. Les adultes sont priés de bien vouloir faire leur communication téléphonique à l'extérieur de la ludothèque afin de respecter la dynamique du lieu.
8. Les familles qui souhaitent emprunter des jeux se conformeront au document intitulé « conditions d'emprunt en ludothèque ». Ce document est à demander aux ludothécaires.
9. Au cas où l'abonné rendrait les jeux régulièrement incomplets ou défraîchis, la ludothèque se permettrait, après avertissement, de prendre des mesures adéquates.
10. Les informations sur la fiche d'inscription doivent être mises à jour en cas de changement.
11. L'accès aux mezzanines se fait en fonction des âges spécifiés sur celles-ci.
12. En cas de non-respect du règlement intérieur ou du document intitulé « conditions d'emprunt en ludothèque », le comité pourra exclure provisoirement ou définitivement un usager/membre de la ludothèque.

Le Comité de la ludothèque